



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 8401

du 21/12/2021

Création d'un fichier global regroupant les demandes d'inscriptions non rencontrées dans l'enseignement spécialisé

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : n° 6946 du 17/01/2019

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 21/12/2021
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Information succincte	Afin de disposer de données probantes quant au nombre de places manquantes dans l'enseignement spécialisé, il a été décidé de créer un fichier global qui centralisera toutes les demandes d'inscriptions non rencontrées
-----------------------	---

Mots-clés	inscriptions - manque de places - fichier central
-----------	---

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement Ens. officiel subventionné Ens. libre subventionné Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel spécialisé Centres psycho-médico-social Primaire spécialisé Secondaire spécialisé

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Le Service général du Pilotage des Ecoles et des CPMSLes pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none">Les VérificateursLes Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLe Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWBLes organisations syndicalesLes organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
SBRASCINI Mireille	Cabinet DESIR	02/801.78.08 mireille.sbrascini@gov.cfwb.be
DUJARDIN Nathalie	Commissions consultatives de l'Enseignement spécialisé	02/690.88.59 nathalie.dujardin@cfwb.be

Mesdames, Messieurs,

Afin de disposer de données probantes quant au nombre de places manquantes dans l'enseignement spécialisé, il a été décidé de créer, sous la législature précédente, un fichier global qui centralise toutes les demandes d'inscriptions non rencontrées.

Cette circulaire s'adresse aux directions des écoles d'enseignement spécialisé, des Centres PMS, des Centres agréés et des Centres de références.

Dans vos pratiques il peut arriver que vous soyez confrontés à des parents qui ne trouvent pas de place pour leur enfant dans aucune école d'enseignement spécialisé. . Ce sont ces demandes non rencontrées que nous avons décidé de collecter dans un fichier unique.

Ainsi, dès que vous êtes sollicités par des parents en recherche d'une école et que vous ne pouvez **ni les inscrire, ni les orienter vers une école en capacité de les accueillir**, vous êtes alors invités à aider les parents à compléter l'annexe jointe et à l'envoyer à :

Direction générale de l'enseignement obligatoire
Service de l'enseignement spécialisé
Madame Nathalie DUJARDIN
Rue Adolphe Lavallée, 1 - Bureau 2F 250
1080 BRUXELLES

Bien que cette démarche ne revête aucun caractère obligatoire, l'analyse du fichier ainsi créé pourrait permettre à l'Administration d'orienter les parents vers des écoles en capacité d'accueil.

Par ailleurs, cette analyse permettra au Pouvoir régulateur d'envisager ou d'encourager la création de places, voire d'écoles, pour répondre aux besoins mis en évidence.

Cette annexe ne constitue en aucun cas une demande d'inscription et ne relève que de la responsabilité des parents qui la signent.

Je vous propose de prendre connaissance des informations contenues dans les pages qui suivent, pour l'enseignement fondamental et secondaire spécialisé. Je compte sur la diffusion massive de ces informations auprès des professionnels de l'enseignement spécialisé afin de rendre notre offre d'enseignement davantage adaptée à la demande.

La Ministre,

Caroline DESIR

**Signalement d'élèves en recherche d'une inscription dans une école de la Communauté française.
ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

Ce document **ne constitue pas une demande d'inscription.**

Il ne porte ses effets que pour une année scolaire et doit être renouvelé annuellement.

Demande introduite par : Chef de famille (Qualité père mère tuteur autre à préciser).

Identité du demandeur :

Nom, prénom :

Adresse :

Tél : Email :

CONCERNE L'ÉLÈVE:

NOM, PRENOM :

ADRESSE :

Date de naissance : / /

Démarche soutenue par : Centre orienteur (ou autre :)

Dénomination :

Agent de référence :

Adresse :

 :  :

Cachet :



Diagnostic posé : (autisme, TDA/H, X fragile, HP, etc., ...)

Niveau : Maternel, primaire, secondaire.

Type : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

Pédagogie adaptée : autisme, polyhandicapé, aphasique ou dysphasique ; HPLCI¹

Classes et/ou implantations à visée inclusive

¹ (Élèves porteurs de handicaps physiques lourds disposant de compétences intellectuelles leur permettant d'accéder aux apprentissages scolaires).

DATE :

SIGNATURE :

Formulaire de demande à adresser :

Direction générale de l'enseignement obligatoire

Service de l'enseignement spécialisé

Madame Nathalie DUJARDIN

Bureau 2F250

Rue Adolphe Lavallée, 1

1080 BRUXELLES

 : 02/690.88.59 – GSM : 0472/94.31.95 -  nathalie.dujardin@cfwb.be